

Définition

Le commentaire d'œuvre d'art dialogué (COAD) est un genre émergent (encore) peu (re)connu socialement. Il fait parler des éléments divers d'une œuvre, qui deviennent ainsi des « personnages » énonciateurs de dialogues ou monologues, dans le but de transmettre, sous une forme accessible et attrayante, des savoirs/connaissances à propos de celle-ci.

Visée

Le COAD a pour visée de susciter une forme de familiarisation avec des œuvres d'art en fournissant des connaissances sur ces œuvres à des non-spécialistes de manière plus vivante que dans un commentaire traditionnel.

Situation de communication

Les auteurs/autrices des commentaires sont des spécialistes du domaine (historien·nes de l'art, conservateurs/conservatrices de musée, médiateurs/médiatrices, etc.).

Les destinataires sont des non-spécialistes.

Réalisation matérielle

Le COAD est constitué :

- d'un texte relativement court (env. deux pages de livre) ;
- d'une image de l'œuvre d'art en regard du texte ; auprès de cette image, une légende (titre de l'œuvre, nom de l'artiste, date de production).

Le COAD s'inscrit en général dans un recueil qui en comporte plusieurs.

Contenu

Le texte véhicule des savoirs reconnus comme vrais par les expert·es du domaine, provenant de sources fiables (cartels, notices de catalogues d'expositions, publications académiques, etc.). Ces savoirs peuvent porter sur l'artiste, sur l'histoire de l'œuvre et/ou sur le courant dans lequel elle s'inscrit, sur les matériaux et techniques employés, sur une interprétation possible de l'œuvre ou d'une de ses parties, etc.

La transmission des savoirs/connaissances se fait sous une forme « dramatisée », par le biais de dialogues ou monologues, présentés comme émanant de « personnages » impliqués, d'une façon ou d'une autre, dans l'œuvre d'art concernée. Les « personnages » émettant ces dialogues ou monologues sont choisis en fonction du point de vue que l'auteur/autrice veut adopter pour parler de l'œuvre.

Le choix d'un point de vue original sur l'œuvre ainsi que la mise en scène d'une situation de communication constituent la spécificité du COAD.

Structure

Le COAD contient :

- un titre ;
- un texte sous la forme de dialogue(s) ou monologue(s) ;
- une image de l'œuvre d'art commentée ;
- une légende accompagnant cette image (nom de l'artiste, titre et date de l'œuvre).

Dans un COAD, les informations et connaissances sont organisées de manière plus libre que dans un cartel ou dans un commentaire traditionnel : n'importe quel type d'information peut apparaître à n'importe quel moment du dialogue (ou monologue).

Textualisation

Le commentaire est porté par un dialogue ou un monologue.

Les connaissances transmises le sont essentiellement par des séquences descriptives ou explicatives (parfois narratives) produites dans le discours des « personnages ».

Le COAD permet une certaine liberté langagière (voire formelle).

Langue

Marques typographiques de dialogue : retours à la ligne, tirets/guillemets.

Absence de marques verbales introductrices de dialogues (mais présence possible de « didascalies »).

Vocabulaire lié au commentaire d'une œuvre d'art, précis mais pas trop technique.

Registre de langue relativement soutenu, parfois mélangé avec un registre courant, voire familier.

Présence de déictiques, interprétés en lien avec la situation d'énonciation mise en scène par le texte.

Principes communicatifs

Les connaissances et informations transmises par le COAD sont supposées être fiables, « vraies ».

Ces connaissances et informations sont transmises à travers un discours fictionnel, ce qui suppose une part importante de créativité.